



7 janvier 2014

L'actu du jour

C'est quoi, le permis Internet ?

Tu connais déjà le permis de conduire, peut-être même le permis piéton... Voici maintenant le permis Internet. Il est destiné aux enfants de CM2 pour leur apprendre à se servir d'Internet en toute sécurité. *1jour1actu* t'en explique le principe.



Sur cette photo, tu peux voir une gendarme en train d'expliquer le permis Internet aux élèves d'une classe de CM2. © EGC & associés

Sur Internet, les informations qui circulent sont parfois exactes ou bien fausses ; parfois intéressantes, mais aussi parfois effrayantes ou dangereuses... Comment s'y repérer ? C'est le but de ce nouveau permis Internet. Il donne toute une série de conseils pour aller sur Internet sans s'exposer à des dangers.

Comment se passe l'organisation de ce permis ?

D'abord, des gendarmes viennent dans les écoles pour discuter avec les enfants et expliquer l'objectif de ce permis. Ensuite, les enseignants prennent le relais en organisant 3 ou 4 leçons autour de ce thème, pendant 45 minutes environ. Enfin, les élèves passent un petit examen écrit, à l'école, avec la gendarmerie, pour obtenir leur permis.

Pourquoi en parle-t-on?

Parce que le permis
Internet commence à être
proposé à des élèves de
CM2, dans 38
départements de France,
et sera étendu à
l'ensemble du pays.









Quels sujets sont abordés ?

Ce sont les règles à savoir pour utiliser Internet dans de bonnes conditions. Par exemple, comment choisir un mot de passe ; que peut-on dire ou non sur Internet ; comment repérer qu'une information est fiable ; comment réagir si l'on est exposé à des images violentes, voire traumatisantes... Toutes ces pistes sont importantes pour les élèves de CM2, car à partir du collège, ils seront tous amenés à aller sur Internet, notamment pour préparer des exposés scolaires.

Pour en savoir plus :

http://www.axaprevention.fr/permis-internet-enfants/Pages/default.aspx Et, si parmi vous, certains ont déjà passé leur permis Internet, raconteznous vos impressions...

Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com

